

*Initiatives ministérielles*

pour acheter de la nourriture, et elles cherchent un établissement où se loger.

C'est déplorable de voir une femme qui pourrait être indépendante et vivre assez bien dans la société, être forcée de s'humilier en essayant de se faire admettre dans un établissement où on va s'occuper d'elle.

N'oublions pas que ce sont les Canadiennes qui gagnent le salaire minimum. En 1967, les femmes ne gagnaient que 46 p. 100 du salaire des hommes. En 1986, l'écart s'était rétréci pour s'établir à 57 p. 100. C'est une amélioration, mais les femmes ne gagnent pas des salaires de 86 000 \$, elles doivent se contenter de 15 000 \$. Automatiquement, un système de ce genre ne les avantage pas et elles n'en tireront aucun profit.

Je pense qu'il faut trouver d'autres solutions. Mon collègue en a mentionnée une. Le gouvernement va encore dépenser 350 millions de dollars pour ce régime qui va aider les riches qui gagnent 86 000 \$ à se payer de belles vacances en République dominicaine, en Jamaïque, en Floride ou ailleurs. Pourquoi ne pas ajouter ces 350 millions au supplément de revenu garanti? Donnons 30 \$ de plus par mois aux 600 000 Canadiennes dont la seule source de revenu est la sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti. Ne croyez-vous pas qu'elles méritent ces 30 \$ plus que le contribuable qui gagne 86 000 \$ et qui a les moyens de se payer un voyage à Hawaii?

Le projet de loi concerne aussi la privatisation des régimes de pension canadiens. De plus en plus de sociétés abandonnent leurs régimes de retraite. En 1984, 39,9 p. 100 des employés du secteur privé avaient un régime de pension avec leur employeur, mais ce pourcentage a diminué depuis ce temps-là. Ce pourcentage déjà peu élevé était tombé à 36 p. 100 en 1987.

Cette situation est en partie attribuable aux coûts. On estime que les employeurs devront déboursier de 60 à 70 millions de dollars en frais de démarrage pour se conformer à ce projet de loi. Selon le vice-président de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes, les petites entreprises fuient les régimes de pension comme la peste. Elles peuvent se permettre de financer un régime de pension, mais pourquoi devraient-elles s'occuper de tous les problèmes connexes lorsque le gouvernement fédéral offre une option tout à fait viable et moins exigeante: les REER collectifs. Les nouvelles règles avec les facteurs d'équivalence et de rétablisse-

ment deviendront sans doute un autre cauchemar administratif qui fera disparaître d'autres régimes de pension.

Et ce n'est pas par accident. Je crois qu'on a l'intention de privatiser le régime de pension, notamment parce que les REER constituent une importante source de capitaux d'investissement. En fait, les conservateurs veulent offrir aux riches un allègement fiscal, une échappatoire qui leur permettra d'accumuler des capitaux d'investissement, qu'ils soient prêtés à des sociétés ou autogérés dans des REER. Ce système permet au gouvernement conservateur, avec le soutien passif des libéraux, de laisser les riches s'enrichir encore davantage.

Examinons quelques autres options. Nous avons 350 millions de dollars supplémentaires à dépenser. On estime que, cette année seulement, les REER coûteront au gouvernement 10,8 milliards en impôts perdus. Il faut se rappeler que la majeure partie de cette somme ira aux gens qui gagnent plus de 50 000 \$ par année et pas à ceux qui touchent le salaire minimum.

Il y a deux ou trois choses que nous devons faire dans le domaine des pensions: modifier les règles et établir un système de crédits d'impôt de sorte que, si la personne riche et la personne pauvre versent chacune une contribution de 1 000 \$, elles bénéficient du même allègement fiscal et reçoivent le même remboursement. Pourquoi la personne pauvre ne pourrait-elle pas s'enrichir? En fait, j'irais même jusqu'à dire que nous devrions faire le contraire. En 1995, si la personne qui gagne 86 000 \$ verse une contribution, elle devrait obtenir un allègement fiscal de 4 000 \$, mais ce montant devrait être porté à 7 500 \$ pour la personne pauvre. Invertissons la tendance. Oui, inversons la tendance. Faisons en sorte que nous rendions de l'argent non pas aux riches, mais plutôt aux pauvres et aux travailleurs à revenu minimal. Première chose qui s'impose: en faire au moins un système de crédits d'impôt. Sinon, ayons le courage d'aller un peu plus loin et d'accroître les avantages pour les travailleurs à revenu faible et moyen.

• (1740)

Deuxièmement, augmentons notre Régime de pensions du Canada. Il s'agit du programme universel conçu pour garantir à tous les Canadiens une pension suffisante et universelle. Si nous ne l'avons pas encore, c'est seulement parce que les riches n'en veulent pas. Nous pourrions doubler et même tripler notre régime de pensions du Canada. Cela inquiéterait sûrement quelques-unes des grandes compagnies d'assurance-vie parce qu'elles